

**21/05/19**

**Qualitévet**

**Rapport moral du Président :**

Le conseil d'administration de notre Association s'est réuni deux fois en 2018 : le 29 mai 2018 et le 19 novembre 2018 conformément à ses statuts.

Le fonctionnement de notre association s'est caractérisé par une présence assidue de ses membres qui ont exprimé des ambitions pertinentes et ont su créer les conditions pour les satisfaire. Le choix des thèmes s'est révélé judicieux ainsi que celui des personnalités des différents groupes de travail déterminées à remplir vite et bien leurs missions.

Nous avons accueilli lors du CA de novembre non pas un nouveau trésorier qui est toujours le SNVEL mais une nouvelle représentante de notre syndicat. Elle remplace Laurent Perrin qui en préside maintenant les destinées. Bienvenue à Françoise Bussieras malgré son absence aujourd'hui !

Qualitévet a poursuivi le travail de réflexion et de détection de thèmes en relation avec la mise en place d'une démarche qualité. La politique de Qualitévet est en effet de se positionner comme un organisme de veille d'émergence de risques et de générateur de recommandations pour les gérer. L'aide à tous les étudiants et professionnels vétérinaires est un souhait constant de notre conseil d'administration.

Elle se matérialise actuellement par des recommandations non imposables ayant comme support des sites dédiés et accessibles par le portail de l'ordre des vétérinaires comme, par exemple, le site Phénix pour l'euthanasie ou le site du guide de bonnes pratiques vétérinaires et son autoévaluation.

Cette mise à disposition de recommandations est aujourd'hui gratuite pour les utilisateurs. Elle a été possible grâce à l'aide en très grande partie bénévole d'experts et à la contribution des organisations vétérinaires par le biais de Qualitévet. La question d'une participation financière des destinataires pour certaines réalisations futures peut d'ailleurs se poser.

En 2017, Qualitévet a déposé deux projets dans le cadre du plan Ecoantibio 2 émanant des deux groupes de travail qu'elle avait créé fin 2016 « hygiène et biosécurité » d'une part et « analyses biologiques dans les établissements de soins vétérinaires » d'autre part. Ces deux projets étaient particulièrement justifiés dans le contexte du renforcement de la lutte contre l'antibiorésistance et des problèmes posés par les maladies infectieuses bactériennes. Ces deux projets ont été acceptés et ont reçu une aide financière de la part d'Ecoantibio 2 à hauteur de 38 000 € pour le premier et 20 000 € pour le second. A noter que ces sommes ne suffiront néanmoins probablement pas à couvrir l'ensemble des dépenses surtout pour le groupe « laboratoire du praticien » sa mission ne se limitant pas aux analyses liées aux maladies infectieuses bactériennes.

Rappelons brièvement les deux objectifs de ces groupes :

- Le premier ambitionne de donner aux praticiens de l'ensemble des filières les informations permettant la mise en place des mesures d'hygiène et de biosécurité dans les établissements de soins vétérinaires (et lors des déplacements professionnels), de prévenir les maladies nosocomiales et de positionner le vétérinaire comme l'expert en hygiène pour son équipe soignante et ses clients. Il s'inscrit dans le contexte de l'axe 1 et de la mesure 4 d'Ecoantibio 2.
- Le second souhaite mettre à la disposition du praticien de toutes filières les informations lui permettant de choisir les analyses qu'il pourra réaliser dans les conditions de qualité, reproductibilité et traçabilité. Il se réfère à l'axe 3, mesures 11 et 15 d'Ecoantibio 2.

Les groupes ont été constitués : Laurent Mangold (AVEF) coordonne « hygiène et biosécurité », Guy Hannotte (AFVAC), le laboratoire.

J'ai pu suivre avec grand intérêt et même admiration le travail de ces deux groupes car en un an ils ont chacun structuré leur groupe, défini leurs objectifs et les modalités pour les atteindre, contacté les experts nécessaires. Je pense pouvoir affirmer que les  $\frac{3}{4}$  du « job » ont été réalisés ! Cette progression très active s'est faite grâce au travail individuel de chaque membre du groupe et au travail collégial réalisé lors des réunions téléphoniques nombreuses et économiques. Les deux groupes se réunissent physiquement ce matin et Laurent et Guy nous informeront de l'état d'avancée exact de ces deux missions.

Le site « GBPMV » (guide de bonnes pratiques du médicament vétérinaire (<http://gbpmv.fr/>)) a fait l'objet d'une récente promotion dans la newsletter de l'ordre. La réglementation en matière de médicaments évolue rapidement et une mise à jour s'avère nécessaire. Jacqueline qui a été l'inspiratrice initiale du guide sous sa forme papier, qui en a été la traductrice pour la forme électronique, acceptera, j'espère, de conduire cette mise à jour.

Nous avons, lors de notre réunion de novembre, envisagé de développer la culture de la qualité et de la sécurité notamment pour la prévention des événements indésirables graves au cours des soins. Nous avons relaté le travail réalisé par Michel Baussier avec le Dr Moll qui anime le site « Prévention Médicale ». Ils ont ensemble mis au point un test d'auto-évaluation « ludique » pour les praticiens en matière de chirurgie bovine. Il s'agit d'une sorte de check up indispensable si le praticien souhaite réduire les risques de son intervention.

Notre intérêt bien compréhensible pour cette démarche m'a conduit à rencontrer Madame Moll avec Michel en février. Vous avez reçu le compte rendu de cette entrevue. J'ai ainsi pu confirmer le bienfondé de la démarche entreprise avec Michel et nous avons pu aussi identifier de nouvelles perspectives. J'ai invité Michel aujourd'hui pour que nous puissions, si vous en êtes d'accord, lancer Qualitévet vers de nouveaux défis utiles à notre profession.

Je souhaite terminer ce rapport par de vifs remerciements pour notre secrétaire Corinne Bisbarre. Son implication dans la bonne marche de notre association et dans la réussite du projet « hygiène » est remarquable. Sa disponibilité alors que ses responsabilités au sein de l'ordre, au sein de son établissement de soins vétérinaires ne connaît pas de faille. Bravo Corinne pour tes compte rendus toujours précis et fidèles et pour tes actions pour Qualitévet !

Qualitévet doit être alerté sur tous les sujets qui méritent son intervention. Je demande donc à tous ses membres de transmettre à notre association tout thème qui serait de sa compétence et de l'exposer afin de pouvoir en débattre. Ainsi, les questions diverses pourront aujourd'hui permettre de suggérer de nouvelles voies.

Je vous souhaite une excellente réunion.

**Jean François ROUSSELOT**